



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration

Session annuelle

Rome, 23-26 juin 2026

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 28 mai 2026

WFP/EB.A/2026/5-A

Original: anglais

Questions de politique générale

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Point sur le rôle du PAM dans le cadre de l'action humanitaire collective (2025)

Résumé

Le présent document fait le point sur le rôle joué par le PAM dans l'action humanitaire collective en 2025 et au premier trimestre de 2026.

Y sont décrites les mesures prises par le PAM, en étroite collaboration avec ses partenaires, pour fournir une assistance vitale aux personnes les plus vulnérables partout dans le monde. Des précisions sont données concernant le rôle joué par le PAM dans les réformes engagées dans l'ensemble du secteur humanitaire pour renforcer l'efficacité et l'efficience des opérations humanitaires, promouvoir l'obligation de rendre compte et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

Coordonnatrice responsable:

Mme S. Howard

Directrice

Bureau mondial de Genève

courriel: shannon.howard@wfp.org

Le contexte humanitaire en 2025

1. Sous l'effet des conflits et des chocs liés aux conditions météorologiques et à la conjoncture économique, les besoins d'assistance humanitaire sont loin d'avoir diminué en 2025. L'insécurité alimentaire aiguë était toujours largement répandue dans les pays et les territoires en proie à des crises alimentaires. Environ 1,4 million de personnes se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire catastrophique (phase 5 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC]/Cadre harmonisé) dans six pays et territoires: État de Palestine, Haïti, Mali, Soudan, Soudan du Sud et Yémen. L'état de famine (phase 5 de l'IPC) a été confirmé dans certaines parties de la bande de Gaza et du Soudan, et le risque de famine persiste dans d'autres zones de la bande de Gaza, du Soudan et du Soudan du Sud, y compris en 2026.
2. Sur l'ensemble de la population ayant fait l'objet en 2025 d'une analyse de l'IPC/Cadre harmonisé ou d'analyses équivalentes, 22,9 pour cent – soit 266 millions de personnes¹ – étaient exposés à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë dans 47 pays et territoires touchés par des crises alimentaires. Il s'agit là d'une nouvelle augmentation, quoique très faible, par rapport au taux de 22,7 pour cent enregistré en 2024; la proportion de la population exposée à de tels niveaux d'insécurité alimentaire a été supérieure à 20 pour cent chaque année depuis 2020, et le chiffre de 2025 représente près du double de celui de 2016. En outre, par rapport à 2024, 4,4 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans la phase d'urgence de l'insécurité alimentaire aiguë (phase 4 de l'IPC/Cadre harmonisé) en 2025.
3. Les conflits et l'insécurité restent les principaux facteurs à l'origine de l'insécurité alimentaire aiguë dans des pays qui abritent plus de la moitié de la population confrontée à des niveaux élevés de faim aiguë. Tout au long de 2025, l'intensification et la poursuite des conflits ont continué d'entraver les interventions humanitaires. Les travailleurs humanitaires ont de plus en plus souvent été pris pour cible et se sont heurtés à des tentatives de désinformation concernant leurs activités, à des obstacles administratifs et à une fragmentation des structures de gouvernance, autant de facteurs qui ont rendu leurs opérations plus dangereuses, plus onéreuses et plus complexes. Les restrictions d'accès ne s'expliquent pas seulement par la violence, mais aussi par les difficultés rencontrées dans les systèmes de coordination de l'accès, ce qui a compromis un peu plus la capacité du personnel humanitaire de venir en aide aux communautés exposées aux risques les plus graves d'insécurité alimentaire et de malnutrition.
4. Les financements en faveur de l'action humanitaire et du développement destinés à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays touchés par une crise ont fortement chuté, retombant à des niveaux qui n'avaient plus été observés depuis 2016-2017, époque à laquelle le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë était inférieur de près de moitié à celui enregistré en 2025. Le PAM, pour sa part, a vu ses ressources diminuer de près de 40 pour cent. La réduction de l'assistance, conjuguée à l'aggravation des problèmes d'accès, a contribué à une forte progression de l'insécurité alimentaire aiguë dans plusieurs pays et territoires en 2026.

¹ Le chiffre de 266 millions de personnes est dû à une réduction du nombre des pays couverts en 2025 par rapport à 2024 et ne doit pas être interprété comme une diminution de l'insécurité alimentaire aiguë nécessitant une intervention urgente.

5. L'intégrité des systèmes de données est de plus en plus compromise, ce qui aggrave les problèmes qui se posent pour venir en aide aux populations ciblées. Plusieurs facteurs, notamment les difficultés d'accès et les pénuries de financement, menacent les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. L'insuffisance des données collectées et le recul de la présence humanitaire risquent de masquer l'ampleur réelle de l'insécurité alimentaire. Il est fondamental d'investir dans les systèmes de données et de les protéger pour préserver la capacité de prendre des décisions fondées sur des données factuelles.
6. Selon l'[Aperçu humanitaire mondial 2026](#), publié par le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) en décembre 2025, le contexte opérationnel mondial se dégrade fortement, 239 millions de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire d'après les estimations provenant de 29 plans et appels². Dans un environnement marqué par la plus forte baisse des contributions jamais enregistrée en dix ans, l'OCHA a introduit un modèle de planification fondé sur des priorités "hyper-hiérarchisées" et axé sur les besoins multisectoriels relevés dans des zones géographiques données. En 2026, les partenaires humanitaires ont pour objectif d'apporter une assistance à 135 millions de personnes vivant dans les pays visés par l'Aperçu humanitaire mondial, ce qui nécessitera 33 milliards de dollars É.-U. Le modèle multisectoriel hyper-hiérarchisé, qui cible 87 millions de personnes dans des zones géographiques précises, prévoit qu'il faudra 23 milliards de dollars pour assurer la continuité de services essentiels dans les domaines de l'alimentation, de la nutrition, de la santé, de la protection, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et de l'aide d'urgence.
7. Dans certains contextes, l'approche d'hyper-hiérarchisation des priorités adoptée dans le plan de réponse aux besoins humanitaires de 2026 laisse inévitablement de côté les besoins nutritionnels des personnes confrontées à des situations d'insécurité alimentaire grave relevant de la phase 3 ou 4 de l'IPC. En Haïti par exemple, plus de 60 pour cent des personnes classées en phase 4 se trouvent en dehors des zones géographiques hyper-prioritaires – qui sont définies dans le [Cadre d'analyse conjointe et intersectorielle \(version 2\)](#) comme des zones où les besoins intersectoriels sont d'un niveau de gravité très élevé ou extrême (niveaux 4 et 5). Cela risque de creuser le fossé entre les populations définies comme prioritaires et celles qui ont besoin d'une assistance de toute urgence.
8. Le PAM continue de collaborer avec ses partenaires pour défendre les intérêts des personnes laissées pour compte en raison de la raréfaction de l'aide humanitaire et de l'hyper-hiérarchisation des priorités. Concentrer l'assistance sur des zones géographiquement limitées comporte des risques. Ainsi, de vastes pans de population confrontés à une insécurité alimentaire correspondant à une situation d'urgence (phase 4 de l'IPC) pourraient ne pas être retenus comme prioritaires alors même qu'ils présentent déjà d'importants déficits de consommation alimentaire et des taux de malnutrition aiguë très élevés. Une couverture insuffisante de la population risque d'aggraver sa vulnérabilité et renchérit en fin de compte le coût de l'intervention, car face à des situations d'insécurité alimentaire de phase 4, une action tardive et insuffisante expose à des conséquences plus graves, comme la malnutrition aiguë sévère, et se traduit par des interventions plus coûteuses. Ces facteurs mettent en évidence l'importance d'un ciblage et d'une action fondés sur les besoins.

² L'aperçu humanitaire mondial comprend 29 plans et appels couvrant 50 pays: 20 plans de réponse aux besoins humanitaires, 3 appels éclairs et 6 plans d'intervention en faveur des réfugiés et des migrants couvrant 27 pays supplémentaires.

Système multilatéral et processus de réforme

9. Alors que le système multilatéral était mis à plus rude épreuve que jamais en 2025, deux réformes majeures ont été lancées pour rationaliser les opérations, renforcer la cohérence et améliorer l'efficacité collective. Lancée le 11 mars par M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), [l'initiative ONU80](#) préconise des changements urgents et ambitieux pour que le système des Nations Unies reste en mesure de remplir sa mission au cours de la prochaine décennie et au-delà. De son côté, l'initiative intitulée "Réinitialisation des modalités de l'action humanitaire", lancée le 10 mars par M. Tom Fletcher, Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence, s'articule autour de trois piliers: "regroupement" (établir des priorités), "réforme" (rationaliser) et "renouveau" (ancrer localement et renforcer l'obligation de rendre compte).
10. Depuis 2023, le PAM a investi dans l'amélioration de l'efficacité, ce qui l'a placé en bonne position pour mettre en œuvre des réformes en s'appuyant sur son expérience et ses atouts particuliers. En tirant parti des meilleures pratiques et des gains d'efficacité obtenus grâce à la place centrale accordée aux opérations au sein de sa structure à deux niveaux, le PAM axe sa contribution au système des Nations Unies et au Comité permanent interorganisations sur le renforcement des moyens fournis aux bureaux de pays et sur l'obtention d'un impact réel pour les communautés et les pays auxquels il vient en aide.

Réinitialisation des modalités de l'action humanitaire en 2025

11. Le programme de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire a été conçu pour créer un système humanitaire plus réactif, doté d'une structure plus légère, capable de mieux rendre compte de l'action menée et d'avoir plus d'impact. Compte tenu de la forte diminution des ressources humanitaires, la première phase de la réinitialisation a consisté à privilégier l'objectif fondamental visant à sauver des vies, à simplifier la coordination et à renouveler l'encadrement de l'action humanitaire³. À la suite des travaux réalisés, en juin 2025, une mise à jour "hyper-hiérarchisée" de l'aperçu humanitaire mondial 2025, axée sur les 114 millions de personnes dont l'existence même était menacée, a été publiée; le nombre des modules d'action groupée a été ramené de 11 à 8 (en éliminant les quatre domaines de responsabilité); une architecture humanitaire de transition a été introduite dans huit pays, réduisant à 20 le nombre de pays dotés de plans de réponse aux besoins humanitaires; et une analyse du système de coordination de l'action humanitaire a été présentée. À la fin de 2025, le Comité permanent interorganisations s'est doté d'une nouvelle architecture, comprenant le Groupe des chefs de secrétariats, secondé par:
 - Le Groupe des adjoints qui se concentre sur les questions stratégiques présentant un intérêt commun, lesquelles lui sont assignées par les chefs de secrétariat du Comité;
 - Le groupe de travail chargé de l'action humanitaire qui traite de certaines questions de politique générale ayant une incidence directe sur les opérations de terrain;
 - Le Groupe des directeurs des programmes d'aide d'urgence qui conseille le Coordonnateur des secours d'urgence et les chefs de secrétariat des organismes membres du Comité sur les problèmes opérationnels urgents; et
 - Le secrétariat du Comité permanent interorganisations qui assiste le Coordonnateur des secours d'urgence et le Comité en établissant les ordres du jour, en assurant le suivi des décisions et en veillant à la cohérence de l'ensemble des structures.
12. Les réseaux officiels de praticiens relevant du Comité permanent interorganisations sont devenus informels.

³ Comité permanent interorganisations. 2025. [Réinitialisation des modalités de l'action humanitaire](#).

13. La simplification de l'architecture des modules d'action groupée a notamment consisté à fusionner les modules de la logistique et des télécommunications dirigés par le PAM. Le module commun de la logistique et des télécommunications fournit des services essentiels qui facilitent la bonne exécution des opérations, en garantissant des programmes sûrs, efficaces et réalisés dans les délais. Les partenaires ont recours à ces services pour renforcer l'infrastructure d'intervention aux niveaux local et national. Le nouveau module de la logistique et des télécommunications a été mis en place au Liban en 2026, parallèlement aux structures existant dans le pays.
14. En novembre 2025, la [feuille de route de l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire](#) a été mise au point pour guider la deuxième phase de l'initiative, qui s'articulait autour des quatre volets suivants (les quatre D):
 - DÉFINIR – Se concentrer sur les besoins les plus importants en s'appuyant sur un travail de planification responsable fondé sur des données factuelles. Le PAM s'est attelé en priorité à renforcer la planification fondée sur des données factuelles en utilisant des données actualisées de qualité sur la sécurité alimentaire et la nutrition pour garantir une hiérarchisation des priorités fondée sur les besoins.
 - DÉCENTRALISER – Transférer la conduite des opérations, les ressources et l'obligation de rendre compte au plus près des zones de crises en s'appuyant sur les acteurs locaux et les communautés. Le PAM élargit actuellement sa collaboration avec les acteurs locaux, et à cet effet, rapproche les décisions et les ressources du théâtre des crises et renforce les systèmes communautaires d'alerte rapide et de remontée de l'information. Guidé par sa politique en matière d'ancrage local, il s'efforce d'agir par l'intermédiaire des systèmes nationaux et, pour ce faire, développe les capacités locales, adapte les modèles de partenariat et veille systématiquement à associer les populations locales aux décisions et à faire entendre leur voix pour leur donner les moyens de prendre en main les opérations.
 - DONNER DES RÉSULTATS – Assurer des interventions rapides et plus percutantes en adoptant des approches plus simples qui soient inclusives et axées sur la protection. Les capacités du PAM dans les domaines de la logistique, de la chaîne d'approvisionnement, de l'assistance monétaire et des télécommunications d'urgence permettent de réaliser des interventions plus rapides et davantage axées sur la protection.
 - DÉFENDRE – Faire respecter les principes humanitaires et protéger les civils ainsi que les travailleurs et l'espace humanitaires en s'appuyant sur des activités de plaidoyer collectives et de diplomatie agile. Le PAM contribue aux activités de plaidoyer collectives visant à faire respecter les principes humanitaires, à protéger les civils et les travailleurs humanitaires, à préserver l'espace humanitaire et à soutenir les équipes de pays confrontées à des restrictions d'accès.
15. Ensemble, ces efforts permettent d'adapter l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire en fonction des données factuelles, des réalités opérationnelles et de la nécessité de concentrer des ressources limitées là où elles peuvent avoir le plus d'impact.

16. Tandis que le Comité permanent interorganisations poursuit cette initiative, le PAM collabore avec ses partenaires pour faire face aux besoins des plus vulnérables, et place les données au cœur de son approche axée sur les personnes. Il encourage un ciblage qui s'appuie sur des prévisions réalistes de financement, sur ses atouts particuliers, sur des analyses solides et les décisions prises par les équipes de pays pour l'action humanitaire et continue de veiller à ce que les plans de réponse aux besoins humanitaires prennent en compte toutes les personnes démunies, y compris celles qui se trouvent dans des situations d'insécurité alimentaire relevant de la phase 3 ou d'une phase supérieure de l'IPC. Le PAM reste un fournisseur de données essentiel pour l'IPC et pour l'élaboration des plans de réponse aux besoins humanitaires et contribue aux travaux de l'initiative Humanitarian Data Collaborative (Collaboration en matière de données humanitaires) et à la base de données commune des Nations Unies pour les objectifs de développement durable.

Les avancées de l'initiative ONU80 en 2025

17. Au lancement de l'initiative ONU80, trois axes de travail ont été établis⁴, portant respectivement sur l'efficacité et les améliorations, qui concernent principalement les fonctions du Secrétariat de l'ONU; l'examen de l'exécution des mandats; et le changement des structures et le réalignement des programmes. Des propositions concrètes d'ajustements structurels ont été présentées au titre du troisième axe de travail et sont reprises dans le plan d'action ONU80, qui comporte 31 volets.
18. Cinq volets sont prioritaires pour le PAM:
- Volet 2 – un nouveau pacte humanitaire, qui consolide le pilier humanitaire de l'initiative ONU80 et les principaux axes de réforme du système humanitaire;
 - Volet 14 – une feuille de route relative aux services unifiés, qui couvre notamment les chaînes d'approvisionnement intégrées, les services administratifs partagés et les services communs;
 - Volet 15 – les technologies, qui contribueront activement à réduire la fragmentation au sein du système des Nations Unies;
 - Volet 16 – la mise en place d'une base de données commune à l'échelle du système des Nations Unies et d'une infrastructure de données et d'analyse plus cohérente; et
 - Volet 18 – un examen des mécanismes de financement (pacte de financement).
19. En collaboration avec l'OCHA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PAM s'est efforcé de simplifier les rôles de chacun dans les interventions humanitaires de façon à compléter et renforcer l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire. Lors de la mise en place du volet 2, consacré à un nouveau pacte humanitaire, six pistes ont été définies:
- i) simplifier le cycle des programmes humanitaires;
 - ii) intégrer les chaînes d'approvisionnement;
 - iii) développer les services communs et les services administratifs;
 - iv) renforcer la direction des opérations par les pays;
 - v) lancer une initiative de diplomatie humanitaire collaborative; et
 - vi) réduire les doubles emplois.

⁴ Ces trois axes de travail sont décrits [ici](#); on trouvera des liens vers des pages présentant des informations sur chacun d'eux (en anglais uniquement).

20. Dans le cadre de sa participation aux travaux de l'initiative, le PAM a proposé des solutions éprouvées pour économiser des ressources et améliorer l'efficacité à l'échelle du système. Sa chaîne d'approvisionnement intégrée et sa plateforme de réservation ont toutes deux été mises en avant dans le rapport du Secrétaire général sur l'initiative ONU80, intitulé "*Shifting Paradigms: United to Deliver*", comme des exemples de pistes d'économies importantes⁵.

Grand Bargain

21. Le PAM est resté actif au sein du Grand Bargain (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), où il a plaidé en faveur de l'établissement d'objectifs concrets et mesurables concernant le "*Quid Pro Quo*", notamment en matière d'ancrage local. Avec l'UNICEF, la Norvège, le Royaume des Pays-Bas, le Conseil international des agences bénévoles et le Network on Empowered Aid Response, le PAM a participé à un groupe de réflexion conjoint sur les mesures à prendre face aux crises humanitaires et aux pénuries de financement⁶ pour réaliser des gains d'efficacité. Ce groupe a publié en juin 2025 un document présentant les mesures assorties d'échéances en 2025 et 2026, fidèles aux engagements du Grand Bargain et conformes à l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire. Alors que le Grand Bargain approche de son dixième anniversaire, le PAM continue de collaborer activement avec les autres signataires pour faire en sorte que les questions relatives à un financement de qualité, à l'ancrage local et au partage des risques restent prioritaires.

De la réforme aux résultats: choix du système et réponse stratégique du PAM

22. En 2026, le PAM a intensifié son soutien aux réformes entreprises à l'échelle du système pour renforcer l'efficacité et l'impact de l'action collective. Il participe aux axes de travail où il peut apporter de la valeur et faire valoir ses atouts particuliers tout en continuant à collaborer étroitement avec ses partenaires pour améliorer l'action collective.
23. *Tableau de bord relatif à l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire.* À la demande des chefs de secrétariat des organismes membres du Comité permanent interorganisations, le PAM et The Rescue Initiative South Sudan ont co-dirigé, pour le compte du groupe de travail chargé des questions humanitaires, la mise au point d'un outil d'enquête relatif à l'initiative de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire, qui se présente sous la forme d'un tableau de bord. Il s'agit d'un outil simple qui permet d'effectuer en temps réel des bilans ponctuels ayant pour vocation d'aider les équipes de pays pour l'action humanitaire et les représentants des acteurs locaux à réfléchir aux progrès collectifs perçus dans les principaux domaines du programme de réinitialisation, notamment l'ancrage local, la hiérarchisation des priorités et les approches axées sur les personnes. Il aide les équipes de pays pour l'action humanitaire – et le Comité permanent interorganisations – à détecter rapidement des signaux d'alerte, à localiser les blocages et à corriger le cap en temps opportun. Cet outil vient compléter les indicateurs quantitatifs existants et les consultations menées auprès des bénéficiaires.

⁵ Organisation des Nations Unies. 2025. *Shifting Paradigms: United to Deliver*, p. 17, par. 28.

⁶ [Grand Bargain joint statement on efficiency measures in response to the humanitarian funding crisis: June 2025.](#)

Mesures prises dans le cadre du pacte humanitaire de l'initiative ONU80

24. *Chaîne d'approvisionnement intégrée.* L'approche intégrée appliquée aux chaînes d'approvisionnement des Nations Unies évolue du stade conceptuel vers une mise en œuvre interorganisations structurée qui permet de renforcer la cohérence, l'efficacité et la prévisibilité de l'ensemble des opérations humanitaires. Les progrès s'articulent autour de trois grands axes:
- i) La mise en œuvre coordonnée des programmes d'achat se fait en suivant des stratégies communes établies pour les achats d'articles de secours essentiels et d'équipements d'appui aux opérations, et tire parti de la demande collective pour accélérer les livraisons et réduire les coûts.
 - ii) La gestion optimisée de la logistique mondiale améliore le pouvoir de négociation sur le marché et la fiabilité des services; un engagement commun récemment pris auprès de transporteurs durant les perturbations qui ont affecté le trafic maritime en mer Rouge a permis d'éviter des surcoûts d'un montant estimé à 2 millions de dollars sur du fret humanitaire.
 - iii) Des travaux sont également en cours pour mettre en place un réseau mondial d'entreposage plus intégré afin de faciliter le prépositionnement commun et la coordination des expéditions.
25. En 2026, un programme de gestion harmonisée de la logistique à l'échelon des pays est mis en œuvre à titre expérimental dans cinq environnements opérationnels complexes – Afghanistan, bande de Gaza, Haïti, Somalie et Soudan – dans lesquels les différents organismes font ensemble l'inventaire des biens et des contrats en cours pour déterminer les services qu'il serait possible de mutualiser. Des modalités de gouvernance ont été mises en place et une équipe de projet mondiale s'emploie désormais à établir le cadre juridique, financier et systémique nécessaire à la prestation de services interorganisations fiables. Le PAM reste pleinement déterminé à faire avancer cette réforme et à tirer parti du rôle prépondérant qu'il joue dans le domaine des chaînes d'approvisionnement pour améliorer l'efficacité à l'échelle du système, en veillant à ce que l'ensemble de l'architecture humanitaire des Nations Unies fournisse aux personnes démunies une aide plus rapide et plus prévisible et plus rationnelle sur le plan économique.
26. *Généralisation des services communs.* Le PAM joue un rôle moteur dans le renforcement de l'offre de services communs prévu par le programme ONU80 en développant des solutions interopérables à l'échelle du système qui permettent d'éliminer les doubles emplois et de renforcer l'action collective. S'appuyant sur des réussites telles que la plateforme de réservation des Nations Unies, le PAM poursuit ses efforts pour mettre au point des plateformes numériques intégrées et un centre de services mondial visant à regrouper les services d'appui au parc automobile, à la logistique, à la sécurité et à l'ingénierie, ce qui permettra de réduire les frais généraux et de réaffecter les économies ainsi réalisées aux interventions humanitaires de première ligne.
27. *Gestion des données et des identités.* En collaboration avec l'OIM, l'OCHA, le HCR et l'UNICEF, le PAM a détecté des blocages au niveau des systèmes dans la gestion des identités, notamment en ce qui concerne l'enregistrement, le partage des données et l'élimination des doublons, et a mis au point une feuille de route pour parvenir à une meilleure interopérabilité ainsi que des approches conjointes pour améliorer l'efficacité des opérations et les assurances à donner à leur sujet.

28. *Diplomatie humanitaire.* L'initiative en matière de diplomatie humanitaire collaborative fonctionne comme une plateforme interorganisations qui permet de faire le lien entre les activités techniques et les débats des chefs de secrétariat des organismes humanitaires des Nations Unies. Cherchant à mobiliser un engagement collectif face aux problèmes politiques les plus complexes auxquels se heurtent les opérations humanitaires, cette instance de coordination facilite le partage des priorités, des stratégies de collaboration et des activités de planification entre les différents organismes.

Favoriser l'action collective

29. Le PAM continuera de fournir des services communs au secteur humanitaire et mettra à profit ceux offerts par les autres organismes. Le PAM joue un rôle de premier plan dans les domaines de l'assistance monétaire, des données, de la sécurité alimentaire et des services tels que le transport aérien, les chaînes d'approvisionnement et les télécommunications.

Modules dirigés par le PAM: faits et chiffres

30. *Module de la sécurité alimentaire.* En 2025, le module de la sécurité alimentaire, co-dirigé par le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a permis de coordonner des interventions dans 26 pays. Les partenaires de ce module ont reçu 4,6 milliards de dollars (soit 36 pour cent des 12,7 milliards requis) qui leur ont permis de venir en aide à 81 millions de personnes (69 millions ont reçu une assistance alimentaire et 24 millions ont bénéficié d'activités d'appui à l'agriculture et aux moyens d'existence), soit 77 pour cent des 105 millions de bénéficiaires ciblés. Ce taux de couverture masque toutefois une baisse de qualité des interventions, les partenaires ayant été contraints de réduire la taille des rations et/ou la fréquence des distributions pour exploiter à fond les ressources limitées dont ils disposaient, si bien que les besoins n'ont été que partiellement couverts. En juin 2025, les participants du module de la sécurité alimentaire ont dû se livrer à un exercice d'hyper-hiérarchisation des priorités de leur plan de réponse aux besoins humanitaires pour cibler 79,8 millions de personnes – 37 pour cent de moins que la population ciblée en 2024 – laissant de côté 43 millions de personnes.
31. Le module de la sécurité alimentaire a contribué à coordonner les activités de plus de 1 500 partenaires, dont 70 pour cent étaient des intervenants locaux ou nationaux. En 2026, un examen des mécanismes nationaux de coordination de la sécurité alimentaire a été entrepris dans le but d'optimiser les opérations et de les rationaliser le cas échéant, en diminuant ou en désactivant les modules existants et en transférant avec prudence la responsabilité de la coordination aux autorités nationales.
32. *Module de la logistique et des télécommunications.* En 2025, ce module a fourni aux opérations d'urgence complexes des services de logistique et de connectivité, ce qui montre l'impact que les chaînes d'approvisionnement et les communications, lorsqu'elles opèrent ensemble, peuvent avoir sur les opérations humanitaires. Cette même année a marqué le 20^e anniversaire de l'entrée en service du module de la logistique et de celui des télécommunications, qui fonctionnaient alors séparément.
33. Pour la seule année 2025, les modules dirigés par le PAM à l'échelon des pays ont permis de fournir aux partenaires un appui en matière de logistique et de télécommunications d'urgence; ils ont aidé 1 043 partenaires à coordonner la logistique, gérer l'information et faciliter l'accès aux services dans 53 pays, grâce à 16 modules et secteurs de logistique actifs, notamment dans l'État de Palestine et au Soudan; ils ont participé au renforcement des activités de préparation aux crises et des capacités nationales dans 26 pays et au transfert des responsabilités de coordination aux autorités nationales au Liban, au Myanmar, et dans la République bolivarienne du Venezuela. Près de 600 000 mètres cubes de fournitures vitales ont été transportées et entreposées, tandis que des activités conjointes de coordination de la logistique ont permis d'intervenir rapidement face à l'épidémie de choléra

au Soudan du Sud, de rouvrir l'accès à des communautés isolées depuis longtemps dans la région d'Amhara en Éthiopie et d'élargir le champ des opérations grâce à l'aménagement de nouvelles pistes d'atterrissage et de nouveaux points de passage frontaliers en Somalie et à l'introduction de solutions de transport multimodal en Haïti.

34. Parallèlement, les partenaires des télécommunications d'urgence ont apporté une aide à plus de 8 400 intervenants dans le cadre de neuf situations d'urgence et de six opérations de préparation aux catastrophes ainsi qu'à plus de 24 000 utilisateurs (membres des communautés et des administrations publiques) lors du passage de l'ouragan Melissa en Jamaïque, auxquels ils ont fourni des services essentiels de connectivité et de coordination, enregistrant un taux de satisfaction de 92 pour cent. Grâce au partage des activités de préparation aux crises, des systèmes d'information, des programmes de formation et des activités de coordination régionale – des Caraïbes jusqu'au Pacifique – le module a permis d'accélérer la prise de décision, d'améliorer la sécurité des opérations et d'assurer un accès plus régulier, preuve que la logistique et les télécommunications sont d'autant plus efficaces lorsqu'elles sont mises en œuvre ensemble.

Services communs et à la demande dirigés par le PAM: faits et chiffres

35. *Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS).* Capable d'être déployé rapidement, l'UNHAS continue d'offrir des services indispensables et économiques aux fins de l'accès humanitaire. En 2025, il a permis à la communauté internationale d'avoir accès sans interruption à des zones parmi les plus dangereuses au monde; il a effectué 36 531 vols vers 362 destinations difficiles d'accès, a transporté 239 357 travailleurs humanitaires et 2 513 tonnes de fret humanitaire. Sur l'ensemble de l'année, 682 organismes ont bénéficié de ses services, et il a réalisé 583 évacuations sanitaires et 1 639 redéploiements pour raisons de sécurité. Compte tenu des difficultés de financement, l'UNHAS a pris des mesures visant à réaliser des gains d'efficacité, comme l'optimisation de sa flotte, la révision de ses contrats et la réduction des coûts annexes, tels que les coûts associés à l'avitaillement en carburant et à la manutention au sol. Il reste primordial de pouvoir compter sur des financements sûrs, réguliers et prévisibles pour engager des interventions humanitaires globales.
36. *Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies.* Tout au long de l'année 2025, l'entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies a soutenu, depuis ses cinq plateformes dans le monde, les interventions réalisées face à des crises majeures en Afghanistan, dans la bande Gaza, en Haïti, au Myanmar et dans la région des Caraïbes. Il a effectué 580 expéditions au profit de 45 partenaires et 47 bureaux de pays du PAM, au cours desquelles il a expédié dans 93 pays 37 984 mètres cubes et 8 040 tonnes de matériel de secours d'une valeur de 60 millions de dollars, en faveur d'environ 1,65 million de personnes. Sa présence opérationnelle et sa capacité d'adaptation ont permis à ses partenaires d'atteindre des régions difficiles d'accès. Par exemple, des cargaisons à destination du Soudan ont transité par la plateforme d'Accra et le couloir de Douala, et 56 conteneurs bloqués au Pakistan ont été réacheminés via la plateforme de Doubaï et ont emprunté un nouveau couloir terrestre jusqu'en Afghanistan. Il a également mis le premier module de traitement des maladies infectieuses à disposition en République démocratique du Congo durant une flambée d'Ebola et il a introduit un nouveau système de gestion des demandes de services logistiques en ligne, dénommé UNHRD+, améliorant ainsi son efficacité.

37. *Parc de véhicules des Nations Unies*. Initiative conjointe du PAM et du HCR, le parc de véhicules des Nations Unies propose aux utilisateurs de l'ensemble du système des Nations Unies des services de location de véhicules à des tarifs avantageux; en 2025, il a fourni plus de 1 000 véhicules à l'appui d'opérations dans 100 pays tout en conservant un niveau élevé de satisfaction du client. À la fin de 2025, il avait permis de générer des économies annuelles de 1,6 million de dollars, portant à plus de 2,6 millions de dollars le montant cumulé des économies réalisées depuis son lancement en 2022; il a été pris comme exemple dans le programme ONU80 pour illustrer la manière dont les services communs améliorent l'efficacité et la cohérence à l'échelle du système.
38. *Plateforme de réservation du système des Nations Unies*. La plus grande plateforme mondiale de services des Nations Unies alimentée par l'intelligence artificielle permet à la communauté d'aide humanitaire et de développement d'accéder à des services sur le terrain et de les gérer et facilite la coordination des interventions d'urgence. En 2025, la plateforme a dégagé des gains d'efficacité d'un montant de 18 millions de dollars. Avec 2,5 millions de demandes de clients traitées rien qu'en 2025, elle simplifie l'accès aux services sur le terrain pour 22 entités des Nations Unies dans les domaines du transport aérien, de la mobilité, de l'hébergement, des équipements, des soins médicaux et des services de bien-être dans 128 pays.
39. *Services d'achat et gestion du fret*. Durant la période considérée, le PAM a géré 318 465 tonnes de fret pour le compte de 154 gouvernements et partenaires, fournissant des services d'entreposage et de transport ainsi que des services d'achat de carburant et de produits alimentaires dans 46 pays. En outre, le PAM a acheté 88 683 tonnes de produits alimentaires, pour une valeur de 85,2 millions de dollars, pour le compte de cinq gouvernements nationaux.
40. *Services de paiement de gouvernement à particulier (G2P)*. En 2025, le PAM a fourni des services de paiement de gouvernement à particulier pour le compte des gouvernements du Liban, du Mozambique et du Pérou, ce qui a permis de transférer 141,3 millions de dollars au profit de programmes de protection sociale dans ces pays.
41. *Appui aux partenaires du secteur de la santé*. En 2025, le PAM a fourni à l'Organisation mondiale de la Santé des services logistiques à la demande dans 13 pays, assurant la manutention de 3 millions de litres de carburant au Yémen et la gestion de 1 888 tonnes de fret. Le PAM a également organisé la livraison de près de 46 000 tonnes de produits et de moustiquaires à imprégnation durable grâce à des financements du Fonds mondial et à ses partenaires dans sept pays africains.

Amélioration de l'action collective

42. *Ancrage local*. En vertu de sa politique en matière d'ancrage local, le PAM place les acteurs locaux et nationaux au cœur de son action, transposant à plus grande échelle une approche pilotée sur place et s'engageant à promouvoir des financements plus directs et plus souples. L'action du PAM sera guidée par quatre objectifs: évoluer vers des partenariats fondés sur la collaboration avec des organisations non gouvernementales (ONG); renforcer la collaboration avec les organisations communautaires, notamment celles dirigées par des femmes et d'autres groupes sous-représentés; élargir la participation économique des entreprises locales; et renforcer l'influence exercée des acteurs locaux dans les domaines des politiques, des opérations et de la coordination.

43. En 2025, le PAM a travaillé en partenariat avec près de 800 organisations de la société civile, dont plus de 80 pour cent étaient des ONG locales. Plus de 90 pour cent de l'assistance du PAM ont été acheminés par les partenaires coopérants. Le PAM a acheté 1,5 million de tonnes de produits alimentaires, dont 62 pour cent provenaient de producteurs locaux ou régionaux, parmi lesquels 5,6 pour cent étaient des petits producteurs agricoles. Pour faire avancer la mise en œuvre, le PAM a mis au point une nouvelle stratégie de renforcement des capacités des ONG locales et une série de modalités de collaboration envisageables avec les organisations communautaires, lesquelles seront introduites à titre expérimental en 2026.
44. *Transferts de type monétaire.* En 2025, le PAM a effectué des transferts de type monétaire dans 77 pays, pour un montant de 2,2 milliards de dollars, sous forme de transferts en espèces, de bons-valeur et de bons-produits. Ce montant, qui représente 47 pour cent de l'ensemble des transferts prévus, montre que les transferts de type monétaire restent une modalité de transfert importante du portefeuille d'assistance du PAM lorsque la situation s'y prête. Les transferts en espèces ont représenté 68 pour cent de l'ensemble des transferts de type monétaires, suivis par les bons-valeur (25 pour cent) et les bons-produits (7 pour cent). Dans l'ensemble, le volume total des transferts est resté globalement semblable à celui de 2024. Toutefois, la valeur des transferts de type monétaire effectués dans le cadre d'interventions d'urgence majeures coordonnées au niveau central a augmenté de 7 pour cent pour atteindre 1,6 milliard de dollars, destinés pour la plupart aux opérations au Liban, au Soudan et en Ukraine. Si les transferts de type monétaire continuent de faciliter l'acheminement d'une assistance rapide et adaptée au contexte dans de nombreuses situations, leur application reste tributaire du bon fonctionnement des marchés, des questions d'accès opérationnel et des risques encourus.
45. *Sécurité et protection du personnel humanitaire.* Les menaces qui pèsent sur le personnel humanitaire sont de plus en plus nombreuses. Les années 2024 et 2025 ont été les plus meurtrières jamais enregistrées pour le personnel humanitaire, signes d'une impunité accrue face aux violations du droit international, de l'aggravation des souffrances infligées aux civils et du rétrécissement de l'espace humanitaire. Les attaques de drones se sont multipliées en 2025, perturbant les opérations dans sept pays – contre trois en 2024. Le PAM a été touché par des frappes qui ont visé directement ses convois et provoqué des dommages collatéraux à ses bureaux, ses maisons d'hôtes et ses entrepôts. Ce sont les opérations liées à l'assistance alimentaire qui ont été le plus fréquemment prises pour cible en 2025, suivies par les activités de soins de santé. Le nombre d'attaques dont ont fait l'objet les camps de réfugiés et de personnes déplacées a également augmenté; l'usage des drones militaires et militarisés s'est largement diffusé, sous l'impulsion d'acteurs étatiques et de groupes armés non étatiques.
46. Face à cette situation, le PAM a renforcé ses activités de préparation à l'échelle mondiale, publié des directives opérationnelles sur la conduite à tenir face aux drones, développé des formations spécialisées en collaboration avec des prestataires privés, des ONG et la Marine italienne dans le cadre du programme SSAFE⁷ à Brindisi (Italie) et collaboré avec des sociétés du secteur privé spécialisées dans les technologies de détection et de protection. Au titre du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, le PAM collabore avec le Centre de services mondial de l'ONU, le Département des opérations de paix du Secrétariat de l'ONU et le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat de l'ONU dans le cadre de la lutte menée à l'échelle du système contre les menaces liées aux drones. Pour renforcer la capacité de réaction sectorielle, le PAM a réuni un groupe restreint en 2025, rassemblant des membres du Global Interagency Security Forum, du HCR et de l'ONG Insecurity Insight, en vue d'harmoniser l'action collective. Le PAM s'investit activement dans

⁷ SSAFE: Sûreté et sécurité en mission.

- la protection de ses partenaires; en 2025 et 2026, il a mis en place des programmes de formation à l'intention des partenaires locaux, notamment dans la bande de Gaza, au Kenya, dans l'est de la République démocratique du Congo et en Ukraine.
47. Dans le cadre de ses obligations au titre du devoir de protection et conformément à la Déclaration pour la protection du personnel humanitaire émise à l'initiative de l'Australie, le PAM continue de collaborer avec les États membres afin de mettre en place des mesures concrètes pour protéger ses employés et ceux de ses partenaires.
 48. *Protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles.* Le rôle de premier plan joué par le PAM, grâce au mandat exercé par la Directrice exécutive en sa qualité de Championne de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel pour le compte du Comité permanent interorganisations en 2024 et 2025, a permis de renforcer la prise en compte de ces questions à l'échelle du système pour en faire une composante essentielle de l'action humanitaire et ce, en améliorant la coordination, en faisant entendre la voix des survivantes et en faisant progresser les normes relatives aux enquêtes et à l'atténuation des risques. Parmi les principales réalisations, on peut citer le renforcement des approches axées sur les victimes ou les survivantes dans les outils mondiaux, l'établissement officiel du Groupe consultatif mondial sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles chargé d'associer les acteurs locaux à la gouvernance, le développement rapide des capacités des partenaires grâce au déploiement de nouvelles formations en ligne, la diffusion auprès des équipes de terrain d'un guide du Comité permanent interorganisations sur la détermination et l'atténuation des risques d'exploitation et d'atteintes sexuelles destiné aux modules d'action groupée, la publication d'un manuel unifié à l'intention des enquêteurs traitant notamment des traumatismes, et la mise au point d'un guide consacré à la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en première ligne et l'élargissement de l'accès des communautés à l'information et à des services d'aide dans le cadre de l'initiative "PEAS en première ligne", disponible en 30 langues.
 49. *Action en faveur des réfugiés.* En 2025, le PAM s'est associé avec le HCR pour venir en aide à 12,5 millions de réfugiés dans 43 pays; toutefois, de graves pénuries de fonds l'ont contraint à réduire fortement les rations et à diminuer le nombre de bénéficiaires: l'assistance a été suspendue pour un million de réfugiés en Ouganda et pour 300 000 réfugiés au Niger, et les rations ont été réduites au Liban, en République-Unie de Tanzanie et au Soudan. Pour atténuer l'impact de ces coupes, le PAM et le HCR ont établi des priorités tenant compte des impératifs de protection et ont alloué à des opérations hautement prioritaires plus de 25 millions de dollars sous forme de financements non préaffectés. Les progrès accomplis en matière de partage de données et d'interopérabilité ont permis d'effectuer des vérifications biométriques en temps réel et d'automatiser l'échange d'informations, ce qui a amélioré la fourniture de l'assistance. Le PAM, le HCR et d'autres partenaires ont également intensifié leurs efforts pour promouvoir l'autonomie des réfugiés, notamment dans le cadre du projet *Haguina* visant à renforcer l'inclusion économique au Tchad.
 50. *Protection.* Le PAM reste un membre actif du groupe consultatif stratégique du module mondial de la protection et du groupe interorganisations consacré à la place centrale de la protection, où il contribue aux activités de plaidoyer et à l'élaboration de cadres collectifs visant à renforcer la protection dans les opérations humanitaires. Vingt-huit bureaux de pays ont procédé avec leurs partenaires à une analyse indépendante des questions de protection. Une formation axée sur la protection et l'aiguillage des victimes vers des services sûrs a été organisée à l'intention du personnel du PAM et de ses partenaires. Malgré les efforts déployés en faveur de la protection, la réduction d'effectifs spécialisés et de l'offre de services a rendu la collaboration interorganisations et l'aiguillage des victimes de plus en plus difficile.

51. *Innovation et intelligence artificielle.* En 2025, l'Accélérateur d'innovation du PAM a renforcé les opérations en développant l'innovation pilotée localement, si bien que les solutions proposées ont bénéficié à 132,5 millions de personnes dans 75 pays et ont généré des économies d'un montant de 301 millions de dollars. Le PAM a co-dirigé le Réseau des Nations Unies pour l'innovation et a développé un usage responsable de l'intelligence artificielle dans le cadre de sa stratégie en la matière, ce qui lui a permis de promouvoir l'innovation dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'équipe des innovations de pointe a développé des partenariats de première importance, notamment avec l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire et le Gouvernement luxembourgeois, et a fait avancer les travaux sur la technologie des chaînes de blocs, la finance numérique et les systèmes autonomes pour renforcer la transparence, l'efficacité et l'obligation de rendre compte.
52. *Action anticipatoire et financement des risques de catastrophe.* Le PAM a mis en place des actions anticipatoires dans 14 pays en 2025, débloquant 35 millions de dollars pour agir en amont des inondations, des cyclones ou des sécheresses annoncés. Il a continué de protéger les communautés touchées par des catastrophes en s'associant aux gouvernements, au secteur privé et aux acteurs locaux pour déployer des dispositifs préétablis de financement des risques de catastrophe, notamment des assurances et autres mécanismes novateurs. Grâce à ces initiatives, 4,9 millions de personnes ont bénéficié d'une assurance, dont 1,1 million ont été remboursées directement par les compagnies d'assurance ou ont reçu une assistance du PAM financée par ces remboursements – notamment 7,9 millions de dollars en République arabe syrienne et près de 2 millions de dollars en Jamaïque après le passage de l'ouragan Melissa.
53. *VIH/sida.* L'action du PAM dans le domaine du VIH, guidée par sa stratégie "Alimenter la santé, la dernière étape de la lutte contre le VIH" pour la période 2025-2030, vise à garantir l'apport d'un appui nutritionnel vital et la continuité des traitements dans les zones fortement touchées par le VIH/sida et en proie à l'insécurité alimentaire. En sa qualité de coparrain du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, le PAM renforce les interventions multisectorielles de lutte contre le VIH dans les contextes de l'action humanitaire et de l'aide au développement, tout en soutenant les systèmes nationaux des pays touchés par un conflit ou en proie à des difficultés économiques. Le PAM a également co-dirigé la révision des directives du Comité permanent interorganisations sur le VIH dans les situations d'urgence. Il participe au cycle de subvention 8 du Fonds mondial afin de faire de l'aide nutritionnelle un élément essentiel pour obtenir des résultats équitables dans la lutte contre le VIH.

Produire des données factuelles et partager les connaissances à l'appui des interventions et de l'action collectives

54. *IPC.* Le PAM suit de près l'évolution de l'insécurité alimentaire aiguë parmi les populations les plus vulnérables, jouant un rôle central dans les processus de l'IPC et du Cadre harmonisé. Dans les zones où l'accès est limité, il utilise des méthodes de collecte de données à distance afin d'évaluer les besoins avec précision et d'y répondre de manière adéquate.
55. Le PAM fournit la majorité des indicateurs d'effet direct liés à la sécurité alimentaire qui sont utilisés dans les processus de l'IPC. En 2025, il a continué de collaborer avec l'Unité de soutien mondiale de l'IPC pour perfectionner la classification des situations de famine, rendre possible l'analyse dans les zones difficiles d'accès et améliorer la ventilation des données.

56. Le PAM a réalisé des travaux sur l'analyse de la vulnérabilité nutritionnelle dans le cadre de l'IPC qui ont été utiles pour achever les directives portant sur les zones d'accès limité, et il a mis à disposition des données importantes sur la nutrition qui alimenteront les analyses de l'IPC concernant l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguës.
57. L'intégrité des systèmes de données sur la sécurité alimentaire et la nutrition est de plus en plus menacée, car les restrictions d'accès et les pénuries de fonds érodent la base de données factuelles qui garantit la précision des analyses et la fiabilité des interventions. Sous l'effet de ces contraintes, la présence humanitaire a déjà reculé et la collecte de données s'est raréfiée dans différents contextes, entraînant une diminution artificielle du nombre de personnes déclarées en situation d'insécurité alimentaire. Cela signifie qu'une part croissante des ménages exposés à l'insécurité alimentaire échappe à la vigilance du système international. Il est donc primordial de protéger les systèmes d'information et d'y investir pour préserver la prise de décisions fondées sur des données factuelles. À cet égard, le PAM a mis au point des instructions visant à guider les évaluations durant les périodes de restrictions financières et prépare actuellement des directives institutionnelles pour mieux prendre en compte et intégrer la nutrition dans les évaluations.
58. *Réseau mondial de lutte contre les crises alimentaires.* En 2025, le PAM a continué de jouer un rôle de premier plan au sein du Réseau mondial de lutte contre les crises alimentaires, une plateforme reconnue réunissant des entités des Nations Unies, de grands donateurs, notamment l'Allemagne, l'Irlande, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Union européenne, ainsi que des institutions financières internationales et des pays et territoires touchés par une crise. Les travaux du réseau en matière de collecte de données factuelles et d'alerte rapide lui ont permis une nouvelle fois de détecter des crises majeures – en Afghanistan, en Haïti, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Soudan, ce qui a contribué à améliorer la cohérence et la rapidité des réponses à l'échelle du système. Le réseau a renforcé la coordination en adoptant un nouveau modèle de production du Rapport mondial sur les crises alimentaires qui permettra de rendre la publication plus concise et rapide à diffuser. Il a également contribué au déploiement des plans de préparation aux situations de crise de la sécurité alimentaire établis par la Banque mondiale et a organisé une réunion de son groupe consultatif de haut niveau pour guider les débats sur le programme de réinitialisation des modalités de l'action humanitaire.

Liste des sigles utilisés dans le présent document

HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
OCHA	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
ONG	organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance